

Ecrit par le 5 décembre 2025

(Vidéo) Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse dévoile des images de son futur centre aquatique



Après avoir montré à quoi ressemblerait son futur centre aquatique de l'extérieur, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse dévoile une vidéo plus détaillée du projet.

Construite en 1974, la piscine municipale de l'Isle-sur-la-Sorgue se dégradait de plus en plus avec le temps, et ce, malgré un entretien régulier. Ainsi, avec l'accord des cinq communes qui composent le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, l'intercommunalité a pris la gestion de ce bâtiment afin d'en faire un centre aquatique.

L'objectif est de transformer cet équipement pour le rendre plus moderne et durable, et mieux adapté aux besoins du territoire, qui proposera des conditions d'accueil optimales pour les 34 000 habitants de la communauté de communes.



2 ans de travaux

Ainsi, la piscine municipale va fermer ses portes définitivement le 1er juillet prochain avec de mettre en place le chantier et démolir certaines parties de la piscine, engager des travaux de terrassement, puis poursuivre la transformation jusqu'à la livraison du nouveau centre aquatique intercommunal à la mi-mai 2027.

Cet équipement, qui sera accessible aux personnes à mobilité réduite, disposera d'un espace extérieur avec un bassin de 25m de long composé de six lignes d'eau, ainsi que d'un espace ludique 'splashpad' de 160m². L'espace intérieur, quant à lui, comptera deux bassins de 25m dédiés à l'apprentissage, aux aquasports et à la détente.

Une transformation en faveur de l'environnement

Cet aménagement se veut une reconstruction durable puisqu'il s'agit de rénover un équipement existant et non de bâtir sur un nouveau terrain. Dans le cadre de cette rénovation, le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse s'engage à réemployer les matériaux et à utiliser des matériaux biosourcés. D'ailleurs, ce projet s'est déjà vu décerné la médaille d'argent du label 'Bâtiments Durables Méditerranéens'.

Le futur centre aquatique promet une autoproduction d'électricité de 11,2% grâce à 370m² de panneaux solaires installés sur les toits, mais aussi des besoins en chaleur produits à 90% grâce à la géothermie. Le site disposera d'un éclairage 100% LED, d'un système de récupération des eaux de renouvellement des bassins pour alimenter les sanitaires et le lavage des plages, ainsi que d'un système de récupération des eaux de pluies pour l'arrosage.

Joël Guin ne veut pas que le Grand Avignon porte le chapeau pour la LEO



Ecrit par le 5 décembre 2025



Réagissant à la dernière publication de Wingz, notre dessinateur humoristique, sur <u>le dossier de la LEO (Liaison Est-Ouest)</u>, Joël Guin, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon a tenu à rappeler sa détermination à voir se poursuivre ce projet.

Remis sur le devant de la scène après <u>la sortie de Corinne Chabaud</u>, présidente de Terre de Provence agglomération, maire de Mollégès et conseillère départementale déléguée aux marchés publics des Bouches-du-Rhône, le débat sur les atermoiements de la réalisation de tranche 2 de la LEO avait déjà fait réagir le président du Grand Avignon et Cécile Helle, maire d'Avignon. <u>Dans un droit de réponse adressé à notre attention</u>, les deux élus Vauclusiens avaient expliqué leur attachement à voir ce dossier aboutir, mais pas dans les conditions actuelles, qu'ils jugent obsolètes.

« Nous voulons faire vivre la LEO. »

Joël Guin, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

- « Contrairement à ce qui a été dit, nous voulons faire vivre la LEO, mais dans l'intérêt de tous les citoyens, qu'ils soient des Bouches-du-Rhône ou du Vaucluse », explique Joël Guin.
- « Il faut éviter le tracé dans la ceinture verte », poursuit-il avant de souligner la nouvelle position de l'Etat : « Proposer désormais un projet ramenant la tranche de 2×2 voies à 2×1 voie pour le brancher sur le rond-point des Amandiers ce n'est plus réaliste. Envoyer près 40 000 véhicules dont 3 000 camions vers un feu rouge cela ne va pas fonctionner et cela va engendrer des bouchons. »

Le Grand Avignon et la Ville défendent une LEO 'reconfigurée'



Ecrit par le 5 décembre 2025

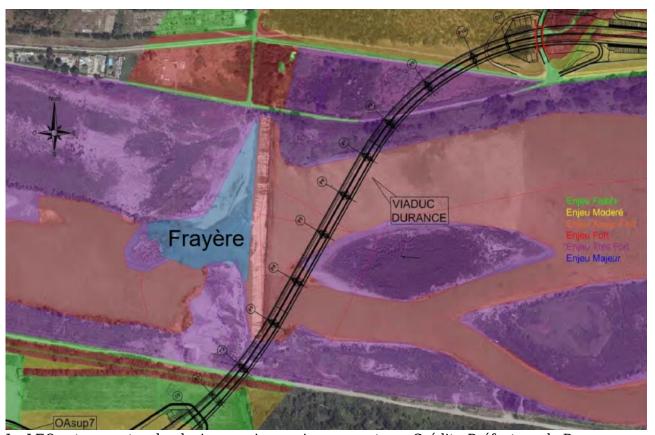
Il faut dire que ce tracé de la tranche 2 a été imaginé il y a 30 ans, lorsqu'il fallait remplir la zone d'activités d'Agroparc en la connectant à la future LEO. Alors que cette zone a été urbanisée depuis, les besoins ne sont plus les mêmes.

« Aujourd'hui, je mets aussi en cause les élus d'une certaine époque qui, pour des problèmes d'égo ou des raisons d'ambitions personnelles, ont travaillé pour retarder la LEO, dénonce le président du Grand Avignon. Il faut voir les quartiers des Amandiers et de la Cristole il y a 30 ans et aujourd'hui pour se rendre compte que le contexte a complètement changé. C'est une réalité et il y a autre chose à faire maintenant en imaginant un nouveau tracé qui pourrait coûter moins cher. »

Une route en encorbellement pour éviter « d'embêter » les anguilles

Joël Guin propose ainsi de longer le Sud de la Durance « avec une route en encorbellement, comme on peut le voir en Sicile par exemple où la nature est restée intacte dessous et les agriculteurs peuvent continuer à travailler. On peut faire tout cela sans 'embêter' les anguilles qui se baladent dans la Durance. Cela permettrait aussi de supprimer les camions sur Châteaurenard et d'arriver par l'arrière de la zone des Iscles et du MIN (Marché d'intérêt national). »

Avec un éventuel franchissement de la Durance pour rejoindre le rond-point du parc des expositions et « se connecter à Bonpas où le Département de Vaucluse a débuté les travaux de réaménagement afin de fluidifier la zone. »



La LEO est au centre de plusieurs enjeu environnementaux. Crédit : Préfecture de Paca



« Des moyens, il y en a. »

Il souhaite aussi que l'on raccorde le plus rapidement possible la tranche 1 au rond-point de Rognonas. « Le plus important, c'est de pouvoir faire bouger les choses que l'on puisse, tous ensemble, sortir de l'ornière. »

Pour cela, le président de l'agglo reconnaît « qu'il faudra passer par une nouvelle DUP (Déclaration d'utilité publique) » alors que celle de la tranche 2 ne sera plus valable à partir de 2027.



Ecrit par le 5 décembre 2025





Joël Guin. Crédit : Grand Avignon



Ecrit par le 5 décembre 2025





Le président du Grand Avignon souhaite que l'on raccorde le plus rapidement possible la tranche 1, reliant Courtine et sa gare TGV, au rond-point de Rognonas distant de moins d'un kilomètre. Crédit : Echo du mardi-Laurent Garcia

Pour ce dernier, tout cela est avant tout une question de volonté et de mobilisation. « Des moyens, il y en a, insiste-t-il. Seulement, nous avons aussi à faire à des 'autruches' qui mettent la tête sous le sable et qui disent 'non, cela n'a pas été prévu comme cela'. Qui se plaignent maintenant, mais que l'on n'a pas entendu depuis 15 ans. Pourtant ce chantier est nécessaire, ne serait-ce que pour nos entreprises à qui cela ferait beaucoup de bien. »

Et la tranche 3?

« On pourrait d'ores et déjà travailler aussi à la tranche 3, préconise le président du Grand Avignon. Celle avec le pont sur le Rhône qui relie la route d'Aramon dans le Gard avant de rejoindre le giratoire du plateau des Angles. »

Une perspective qui pose cependant la question de la participation financière du Conseil départemental du Gard ainsi que de la région Occitanie à la réalisation de cet aménagement si vital pour une agglomération 'concurrente' ne se trouvant administrativement pas dans leur territoire.

Les Gardois : « Ils ne bronchent pas et se laissent faire. »

« Les Gardois qui sont dans le Grand d'Avignon, je peux vous dire que l'Occitanie n'en a rien à faire et a du mal à les reconnaître. Ils sont considérés 'out' », assène Joël Guin.

Et quand on évoque les contributions fiscales régionale et départementale de l'ensemble du canton de Villeneuve-lès-Avignon (l'un des plus riches d'Occitanie) sans réelle 'retour sur investissement' le président du Grand Avignon enfonce le clou : « Ils ne bronchent pas et se laissent faire. »

« Il faut se baser sur l'histoire et ne pas se cacher derrière son petit doigt. On s'en rappelle très bien, les nouvelles régions ont été dessinées sur un coin de table. Administrativement parlant, ils font partie de l'Occitanie, mais les gens d'Occitanie ne les connaissent pas parce qu'ils font partie d'une EPCI vauclusienne. »

De quoi mettre le sujet du rattachement du canton de Villeneuve à la Région Sud sur la table ? « Oui, il y aurait une certaine logique à raisonner en bassin de vie. Ce qui est également d'ailleurs valable pour le Gard rhodanien. »

LEO: quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie

Quelles autres solutions d'aménagement pour la mobilité





Evoquant plus largement les problématiques de son bassin de vie, Joël Guin évoque également les autres solutions de mobilités qui pourraient soulager en partie le trafic sur Avignon et ses alentours comme l'interconnexion A7-A9 au niveau d'Orange. En effet à ce jour, les véhicules venant de l'A7 par le du Sud doivent sortir de l'autoroute pour y rentrer à nouveau afin de rejoindre l'A9 en direction de l'Espagne. La réalisation de cette brettelle d'accès, dont le coût serait estimé à 60M€ environ, pourrait permettre de capter 4 000 véhicules par jour afin de désengorger la cité des papes.

« Nous avons vu la société Vinci pour lui demander quand est-ce qu'elle pourrait réaliser ce barreau. Vinci nous a répondu qu'ils étaient prêts mais qu'il fallait que l'Etat finance. »

Autre idée un temps évoquée en 2020 : la gratuité de l'autoroute entre Avignon-Nord et Avignon-Sud à l'instar de ce que l'on peut trouver à Aix-en-Provence, à Montpellier <u>et bientôt à Nîmes</u>.

« J'ai été le premier à faire cette demande : Je le revendique, martèle Joël Guin. C'était dans les années 2009-2010. Malheureusement, nous ne l'aurons jamais. Cela restera un serpent de mer car l'opération est trop complexe. Il faudrait passer par une DSP (Délégation de service public) et transférer les péages sur l'autoroute. » Le tout sans que Vinci se montre très coopératif sur l'initiative et qu'une solution via une lecture de plaque avec des portiques permettant la libre circulation des habitants de l'agglomération ne soit actuellement réellement au point techniquement.

Un bassin de vie si particulier

Il s'agit aussi de lutter contre les 'anomalies' de ce bassin de vie tiraillé entre 2 régions et 3 départements. « Dernièrement en revenant de Roquemaure, je me suis trouvé derrière un bus Orizo de notre réseau du Grand Avignon et un autocar Lio de la région Occitanie. Ils faisaient le même trajet en se suivant alors que vu le nombre de personnes à l'intérieur un seul véhicule aurait largement suffi », constate Joël Guin qui n'entend cependant se laisser décourager par <u>la situation parfois ubuesque de ce bassin de vie si particulier</u>.

Le Grand Avignon et la Ville défendent une LEO 'reconfigurée'



Ecrit par le 5 décembre 2025



Suite à <u>notre article sur l'état d'avancement de la tranche 2 de la LEO</u> et le mécontentement de Terre de Provence agglomération sur l'enlisement du dossier, le Grand Avignon et la Ville ont souhaité réagir. Pour eux, leur choix d'un tracé reconfiguré n'est pas incompatible avec la poursuite du projet de contournement par le Sud de l'agglomération de la cité des papes.

« Dans un communiqué que nous avons découvert dans la presse, la présidente de la communauté d'agglomération Terre de Provence accuse la Ville d'Avignon et le Grand Avignon de faire courir le risque de compromettre définitivement la réalisation du projet de LEO (Liaison Est-Ouest), écrivent Cécile Helle, maire d'Avignon, et Joël Guin, président du Grand Avignon dans un droit de réponse. Tout cela parce que nous refusons que cette LEO garde le tracé imaginé il y a 30 ans. Aujourd'hui la question n'est pas tant de savoir qui est responsable d'un possible enterrement du projet de LEO car à ce jeu-là, nous pourrions juste rappeler que l'inauguration de la tranche 1 de ce projet porté par l'État, remonte à 2010... La question est bien plutôt de statuer enfin sur le projet de voie de contournement sud que nous voulons pour nos territoires afin de leur assurer attractivité et avenir. »

« Nous sommes favorables à la LEO comme voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais à une LEO reconfigurée. »



« Car, oui, nous défendons la LEO, nous défendons un projet de voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais pas celui-là, pas celui que l'État a imaginé à la fin des années 90, soit il y a plus d'un quart de siècle. Car, oui, notre position est claire : nous disons que nous sommes favorables à la LEO comme voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais à une LEO reconfigurée, avec un autre tracé capable de proposer un vrai projet d'intérêt général utile pour tous les habitants du bassin de vie, vauclusiens, bucco-rhodaniens comme gardois, et exemplaire en matière de transition écologique et de mobilités durables. Nous croyons en une solution acceptable et résiliente pour un aménagement responsable de notre territoire. »

LEO: quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie

Les questions du Grand Avignon sur l'impact d'un projet conçu il y a 30 ans

« Lors du comité de pilotage organisé le lundi 19 mai dernier, sous la présidence du préfet de Région Georges-François Leclerc, l'État a en effet exposé un projet redimensionné, pour ne pas dire réduit, à deux fois une voie notamment. Mais toujours sur l'ancien tracé, celui prévu dans le cadre de la Déclaration d'utilité publique (DUP) qui date de 2003. Comment imaginer que ce projet puisse traiter la saturation actuelle du trafic et améliorer les conditions de circulation, autrement qu'en l'aggravant ? Comment imaginer aujourd'hui un tracé qui viendrait traverser, créer un boulevard urbain avec feux tricolores au cœur de la ceinture verte, poumon agricole d'Avignon, pour arriver au rond-point de la Cristole sur un axe déjà saturé, en proximité directe du quartier méditerranéen durable Bel Air ? Comment imaginer un projet daté, totalement dépassé, en contradiction avec les dynamiques urbaines à l'œuvre à l'échelle de la ville d'Avignon et du Grand Avignon, affectant la qualité de vie des habitants directement exposés à ce nouveau flux de circulation ? Comment imaginer un projet extrêmement coûteux, lequel a accumulé un retard considérable qui n'apporterait pas de réponse à la fois aux enjeux de mobilités des 500 000 habitants du bassin de vie d'Avignon, d'attractivité économique et de transition climatique de notre territoire ? »

Imaginer des solutions écoresponsables

« Vouloir un autre tracé, poursuivent les deux élus dans leur communiqué, c'est justement prendre ses responsabilités et imaginer des solutions écoresponsables, dans le cadre d'un débat constructif entre les collectivités et l'État, qui ne peut pas se contenter de nous dire : 'C'est ce projet ou rien! C'est ce projet ou l'État se retire!'. Vouloir un autre tracé, c'est justement ne pas se désengager, ce n'est pas s'opposer à notre bassin de vie mais bien au contraire le défendre en recherchant des solidarités aujourd'hui inexistantes, c'est regarder devant et non pas faire le choix du passé. Car oui, d'autres solutions existent, face à l'urgence climatique et sanitaire, face à la situation inacceptable et insupportable des 20 000 Avignonnaises et Avignonnais qui vivent de part et d'autre de la rocade, dans une volonté partagée de concertation et d'échanges avec nos collègues élus des communes du Nord des Bouches-du-Rhône. »



« Il est temps de ne pas se tromper. »

Trouver un terrain d'entente

« Une solution visant à trouver ensemble une voie d'entente, y compris pour assurer la bonne desserte des projets économiques qu'ils ont imaginés, comme l'extension du MIN de Châteaurenard. Une solution qui peut commencer par la réalisation rapide du barreau manquant entre la voie actuelle de la tranche 1 de la LEO et le rond-point de Rognonas, justement prévue dans la tranche 2 de cette LEO. Et nous nous réjouissons sur ce point du positionnement conjoint au nôtre, des maires de Barbentane et Rognonas. Il est temps désormais de relever ce défi majeur pour l'avenir de nos territoires et la qualité de vie de leurs habitants. Il est temps d'investir un choix d'avenir aux objectifs à la fois environnementaux, d'aménagement durable du territoire et de santé publique.

« Il est temps de ne pas se tromper », insistent pour finir Cécile Helle et Joël Guin.

LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie



Ecrit par le 5 décembre 2025



Déclaré d'utilité publique par l'Etat depuis le 16 octobre 2003, on savait que <u>les services de</u> <u>l'Etat voulaient remettre le dossier de la 2º tranche de la LEO (Liaison Est-Ouest) sur la pile des grands projets d'infrastructures prioritaires</u> à faire enfin avancer. Si un nouveau tour de table a bien été engagé, les principaux territoires bénéficiaires de cet aménagement (la ville d'Avignon et le Grand Avignon) semblent avoir fait la sourde oreille à la pression de l'Etat, au grand dam de Terre de Provence agglomération ainsi qu'aux collectivités <u>du bassin de vie</u> qui participent au financement de ce projet.

Lundi 19 mai dernier, l'ensemble des acteurs publics concernés par la réalisation de <u>la LEO (Liaison Est-Ouest-voir aussi en fin d'article)</u> ont été convoqués par <u>Georges-François Leclerc</u>, le nouveau préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En préambule de cette réunion, ce dernier a souligné avec insistance deux points essentiels : la nécessité que les discussions et propositions relatives à la LEO s'inscrivent impérativement dans le périmètre du projet arrêté dans la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2003 d'une part, et, d'autre part que le lancement de la LEO ne pourra avoir lieu qu'à la condition d'un engagement collectif en faveur de la réalisation complète de la tranche 2. Une injonction qui semble avoir été sans effet pour la ville d'Avignon et la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

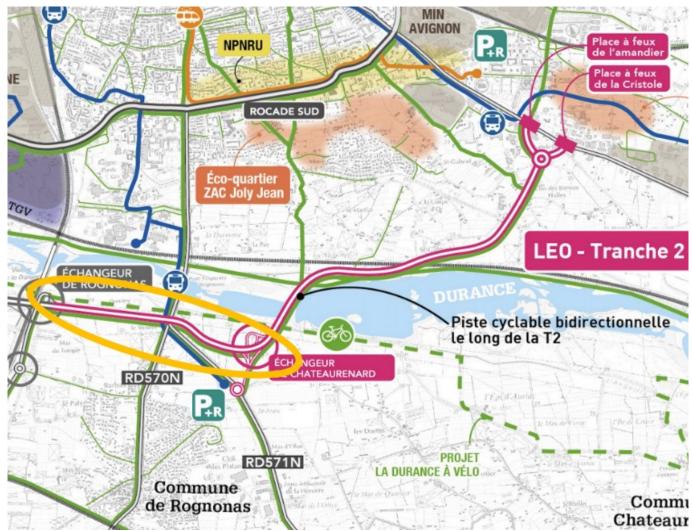


Ecrit par le 5 décembre 2025

« Ça suffit, nous ne pouvons plus attendre! »

Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération

« Malheureusement, Avignon et le Grand d'Avignon ont décidé de ne pas en tenir compte, nous faisant ainsi prendre le risque de compromettre définitivement la réalisation du projet, s'inquiète dans un communiqué Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération. Nous sommes surpris et déçus par cette posture. Agir ainsi c'est oublier la complémentarité de nos territoires Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Gard, c'est oublier l'enjeu autour de ce projet majeur structurant devenu indispensable, c'est oublier la perte de confiance exprimée ces dernières années par notre population. Ça suffit, nous ne pouvons plus attendre! »



Le tracé de la tranche 2 de la LEO validé par la DUP de 2003. Crédit : Préfecture de la région Paca.



Un impact sur la qualité de vie, l'attractivité et l'emploi

Dans ce courrier ayant reçu notamment le soutien de Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Marcel Martel, maire de Châteaurenard, et Stéphane Paglia, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Arles, les élus bucco-rhodanien rappellent que « l'Etat a réaffirmé ses conditions, nous devons assumer nos responsabilités et prendre désormais des décisions constructives qui ne pèseront pas sur l'avenir du territoire. La saturation du réseau routier depuis de nombreuses années déjà entre Avignon et le Nord des Bouches-du-Rhône est devenue insupportable pour notre population. Elle impacte très fortement l'attractivité, l'économie et l'emploi notamment. Il est impératif que nous trouvions un consensus aujourd'hui. »

Cécile Helle et Joël Guin sollicitent l'État afin d'obtenir une reconfiguration de la LEO

Aujourd'hui, Joël Guin, président du Grand Avignon, et Cécile Helle, maire d'Avignon, plaident pour une modification de la tranche 2 de la LEO. Le tracé validé par la DUP relie la tranche 1 depuis Rognonas puis Châteaurenard jusqu'au rond-point de l'Amandier à Avignon après un passage dans la ceinture verte et un franchissement de la Durance. Les deux élus préconisent de rester sur la rive gauche de la Durance (côté Bouches-du-Rhône) et de rejoindre le secteur de Bonpas qui est en cours de réaménagement. Une alternative visant à préserver les terres agricoles de la cité des papes et limiter l'impact environnemental de cette infrastructure sur la Durance en évitant la réalisation d'un nouveau pont. Selon les services de l'Etat, cette solution est estimé à minima à 250M€ et aurait peu d'impact sur le trafic actuel de la Rocade-Sud (-7%)

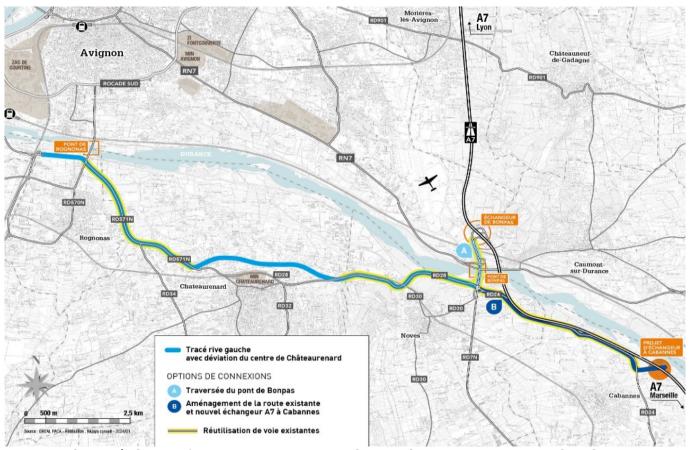
Le risque de tout perdre

Cependant, la conséquence d'une telle initiative est de repousser à 2040-2045 une éventuelle réalisation de cette phase 2 à cause des contraintes de délais de validation d'un nouveau tracé qui n'entre pas plus dans le cadre de la DUP de 2003. Voire plus probablement l'annulation complète du projet en raison des nouvelles réglementations environnementales. A ce petit jeu, Avignon et le Grand Avignon semblent prêt à prendre ce risque et surtout se contenter d'une simple liaison, de moins de 1 kilomètre, entre la tranche 1 et le pont de Rognonas histoire d'être en possibilité de prendre un arrêté d'interdiction de circulation des poids lourds sur la rocade d'Avignon.

Pas sûr toutefois qu'après avoir été envoyé dans les cordes, le préfet de région, qui est aussi celui des Bouches-du-Rhône, se montre très conciliant sur ce dossier...



Ecrit par le 5 décembre 2025



Le projet de tracé alternatif soutenu par Avignon et le Grand Avignon n'entre pas dans la DUP actuelle. Au mieux, sa réalisation pourrait être envisagés à l'horizon 2040-2045.

« Les élus de Terre de Provence souhaitent des ajustements au tracé, nous l'avons dit, nous avons proposé des alternatives compatibles avec la Déclaration d'Utilité Publique, et nous entendons les défendre sans relâche pour que la Liaison Est Ouest puisse enfin voir le jour, insiste la présidente de Terre de Provence. S'opposer une fois de plus aux conditions fixées par l'État ferait courir un risque majeur à l'avenir de notre Provence dans toutes ses dimensions, sans aucun bénéfice pour nos concitoyens. Ne nous désengageons pas, ne reportons pas le problème sur les générations futures. »

« Nous voulons la Liaison Est Ouest, maintenant. »

Et Corinne Chabaud de poursuivre : « Renaud Muselier, président de la Région Sud, et Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse partagent notre position. Avignon et le Grand Avignon avaient déjà signifiés fin 2023 l'annulation des crédits réservés sur leurs budgets pour la LEO, transférant ainsi le poids du financement sur les autres collectivités. Il est hors de question de les laisser compromettre définitivement ce projet. Nous voulons la Liaison Est Ouest, maintenant. »



Combien coûterait la phase 2 de la LEO?

Avec le retard pris sur ce dossier, le coût des travaux de la tranche 2 de la LEO en 2×1 voie est estimé 142,7M€ à la valeur de 2024. Son financement est partagé entre l'Etat (38,05%), la Région Sud (26,95%), le Département de Vaucluse (14,72%), le Grand Avignon (12,62%), le Département des Bouches-du-Rhône (5,56%) et Terre de Provence (2,1%).

LEO: l'arlésienne d'Avignon

Initiée officiellement en 1999 par arrêté ministériel (même si les prémices du projet remontent à la fin des années 1980), la LEO (Liaison Est-Ouest) est destinée à fluidifier le trafic sur Avignon (notamment la rocade Charles de Gaulle) ainsi que dans le Nord des Bouches-du-Rhône. L'ensemble représente un contournement routier de l'agglomération par le sud d'une longueur totale de 13km devant relier la commune des Angles (dans le Gard) au carrefour de l'Amandier à Avignon (dans le Vaucluse).

Le projet comprend 3 tranches :

- **Tranche 1 :** entre l'échangeur Courtine-Nord à Avignon et l'échangeur de Rognonas (13) d'une longueur de 3,8km en 2×2 voies avec un pont sur la Durance.
- **Tranche 2 :** 5,8km à 2×1 voies (puis à 2×2 voies conjointement à la tranche 3) depuis la tranche 1 à Rognonas au rond-point de l'Amandier à Avignon avec un viaduc sur la Durance de 800 mètres.
- **Tranche 3 :** franchissement du Rhône (3,7km à 2×2 voies) depuis la zone de Courtine (tranche 1) aux Angles (30) situé dans la région Occitanie.

Situation actuelle

- Tranche 1: En service depuis 2010.
- Tranche 2 : Après plusieurs années de report, Bérangère Abba, alors Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, avait annoncé en février 2022 que le chantier devait débuter en 2023 pour une mise en service espérée en 2027. Des travaux qui, à ce jour, n'ont pas commencé alors qu'une partie du budget a été tracé par les différents financeurs (Région Sud, département 84 et 13, interco...). Un blocage qui s'explique grandement par des oppositions environnementales et une remise en cause du tracé.
- Tranche 3: Dossier au point mort.

Les enjeux

Aujourd'hui, la LEO est autant un enjeu de mobilité que de santé publique. Santé publique d'abord, car le



trafic actuel expose les habitants de la Rocade actuelle d'Avignon (25 000 habitants directs et 91 000 indirects) à des niveaux de pollution presque équivalent à ceux des autoroutes A7 et A9 autour d'Avignon (source : Atmosud). Mobilité ensuite, car la zone d'Avignon affiche un retard structurel en matière d'infrastructure de transport depuis au moins 50 ans.

Les raisons de ce retard sont multiples : avec le pont de l'Europe, Avignon abrite le seul pont 2×2 voies gratuit entre les Régions Sud et Occitanie. De fait, ce bassin de vie est le point d'engorgement entre les trafics venant d'Italie et d'Espagne. Le tout, à proximité immédiate de plusieurs monuments classés au patrimoine mondial de l'Unesco (remparts, pont d'Avignon, palais des papes). A cela, s'ajoute le positionnement de la cité des papes sur l'axe rhodanien et les flux entre le Nord et le Sud de l'Europe.

50 ans de retard en matière d'infrastructures

Deuxième bassin de vie le plus étendu en France après celui de la métropole marseillaise, Avignon a été le centre d'un projet de pôle métropolitain initié en 2022 et aujourd'hui mis en sommeil. Il regroupait 148 communes alors que l'intercommunalité actuelle du Grand Avignon n'en regroupe que 16. Ce décalage illustre parfaitement les difficultés de ce territoire à mener à bien des projets structurants et cohérents dans ce qui est parfois qualifié de 'métropole diffuse' (une aire urbaine très étendue et peu dense). 'L'espace' avignonnais affichant les besoins d'une métropole en termes de mobilité alors que ce territoire dispose des moyens d'une agglomération.

D'autre part, le bassin de vie d'Avignon est handicapé par son morcèlement administratif. A cheval sur 3 départements, 2 régions, 2 cours d'eau majeurs (le Rhône et la Durance) deuxième zone d'emploi interrégionale après celle de Roissy-Charles de Gaulle, seule agglomération française coupée en 2 zones scolaires... Avignon cumule les freins à la prise de décision et aux financements qui vont avec.

Pour preuve, quand ces décisions sont prises dans les mêmes entités administratives (à savoir la région Paca), tout est plus simple. Ainsi, sur les 15 dernière années 3 ponts ont été réalisés sur la Durance entre le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône (1^{re} tranche de la LEO en 2010, Pertuis en 2013 et Cavaillon en 2015). Dans le même temps, il faut remonter à 1975 pour voir un pont 2×2 voies entre Paca et Occitanie (celui du pont de l'Europe).

Des ouvrages arrivés à saturation structurelle

Justement, le pont de l'Europe a dû être renforcé structurellement en 2013 et 2014 car il n'était plus en mesure d'accueillir en toute sécurité le trafic actuel. Cette consolidation a permis de récupérer une certaine marge de manœuvre, mais l'ouvrage ne dispose plus de la capacité à recevoir davantage de poids lourd. Même constat avec l'ancien pont de Rognonas (un pont suspendu construit en 1950 entre Avignon et Rognonas parallèle à la tranche 1 de la LEO). Tôt ou tard, il ne sera plus adapté au volume de circulation qu'il accueille, notamment les camions. Sur le Rhône, les 2 autres ponts de 'délestage' en 2×1 voies du bassin de vie souffrent des mêmes contraintes (pont suspendu de Roquemaure construit en 1958 et pont d'Aramon mis en service en 1970).

Actuellement, 450 000 véhiculent circulent tours les jours dans l'agglomération d'Avignon (dont 6,5% de



poids lourd). Un quart de ce trafic correspond à des échanges entre l'aire urbaine et les territoires alentours et 5% sont des véhicules de transit. Parmi eux, près de 150 000 véhicules empruntent les ouvrages d'art du bassin de vie.

A l'horizon 2035, même si la DREAL envisage une baisse de la circulation routière pour les courtes distances, elle prévoit aussi une augmentation de la demande de déplacement et notamment triplement de la demande liée au MIN de Châteaurenard situé près du tracé de la 'future' tranche 2.

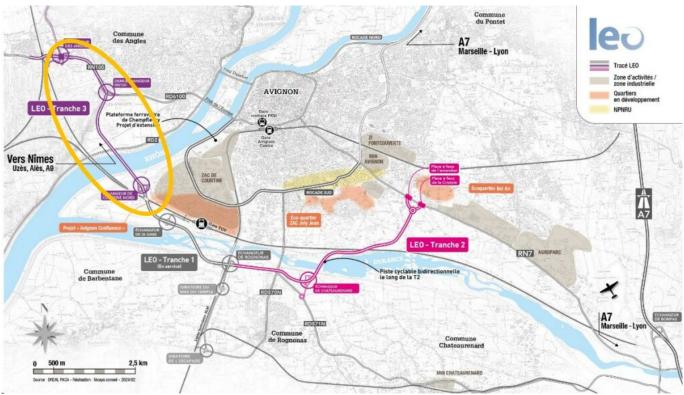
Pont sur le Rhône : la clef de voûte de la LEO

Et la situation ne devrait pas s'arranger, surtout avec des ponts qui ne sont plus en capacités 'd'encaisser' des hausses de trafic (hormis la tranche 1 de la LEO). Par ailleurs, l'essence même de la LEO c'est son axe Est-Ouest. Or à ce jour, seul un franchissement Nord-Sud a été réalisé. La Tranche 2 propose aussi un franchissement Nord-Sud.

C'est surtout le franchissement du Rhône (Est-Ouest) qui devrait donner tout son sens à cet aménagement allant bien au-delà du simple territoire de l'aire urbaine d'Avignon, véritable cordon 'ombilical' entre l'Europe du Sud. Ce n'est cependant pas gagné, car pour ce franchissement que 63% des habitants de Villeneuve-lès-Avignon classe en tête des priorités des actions à mener sur leur territoire, le Département du Gard et la Région Occitanie figurent aux abonnés absents depuis 30 ans...

La difficulté à mener à bien ce projet illustre cependant les 'limites' de la décentralisation. En effet, la trop grande multiplication des intervenants locaux dans ce bassin de vie bloque les prises de décisions. Personne n'étant aligné au même moment, tout particulièrement en matière de financement.

Ecrit par le 5 décembre 2025



En 2014 le coût de la tranche 3 (cerclée en jaune) était estimé à 200M€. Il faudra prévoir 10 à 15 ans de délais entre le lancement du projet et la mise en service.

Carrefour de Bonpas : les travaux sont lancés



Ecrit par le 5 décembre 2025



Le carrefour de Bonpas étant l'un des points noirs du trafic routier en Vaucluse, le <u>Conseil départemental</u> s'était engagé pour le réaménager complètement afin de fluidifier la circulation. Une promesse qui prend forme aujourd'hui avec le lancement des travaux.

« Fin 2027, la circulation sera fluide d'où qu'on vienne et où qu'on aille », a promis <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Département de Vaucluse, concernant l'aménagement du carrefour de Bonpas. Cette transformation, qui va se scinder en plusieurs tranches étalées sur plusieurs années, vise à créer un nouvel axe Est-Ouest pour fluidifier au maximum la circulation.

Le carrefour de Bonpas est l'un des lieux les plus propices aux encombrements de circulation du département. Situé en bord de Durance, il voit le passage de plus de 65 000 véhicules par jour, qu'ils viennent d'Avignon, d'Apt/Cavaillon, de l'autoroute A7 ou bien des Bouches-du-Rhône. De plus, il compte six feux tricolores qui participent à la formation d'importants bouchons routiers aux heures de pointes.



Ecrit par le 5 décembre 2025



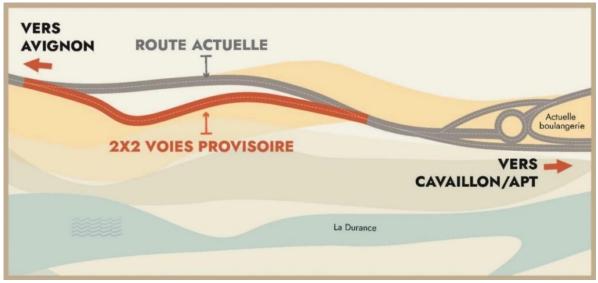
Ce à quoi va ressembler le carrefour de Bonpas fin 2027. ©Xavier Delafon Architecte / Département de Vaucluse

La première tranche des travaux

Ainsi, les travaux viennent de débuter avec une première tranche qui concerne l'aménagement de la partie Ouest de Bonpas. Le Département ne souhaitant pas créer davantage d'encombrement, les travaux vont se faire hors circulation et sans aucune gêne pour les automobilistes durant la journée. Ainsi, une une 2×2 voies provisoire va être aménagée sur 460 mètres, au Sud de la route actuelle.

Les ouvriers qui travaillent sur ce projet vont donc procéder, au cours du mois de mai, au démontage des glissières de sécurité et du terre plein central en béton pour permettre le basculement de la circulation sur cette 2×2 voies provisoire, qui sera mise en service au mois de juin. Cette voie provisoire devrait permettre de préparer l'étape suivante : la construction d'un pont routier permettant les futurs échanges avec les voieries locales.





© Département de Vaucluse

Dès le mois de juillet, deux autres opérations débuteront sur Bonpas sur la partie Est : la création d'un nouveau carrefour giratoire qui se situera à proximité du péage autoroutier Avignon Sud et l'aménagement de bretelles d'accès au futur axe Avignon-Apt.

Un chantier à presque 40M€

Une fois la nouvelle route créée et mise en service fin 2027, la route actuelle deviendra une voie de desserte locale, largement dédiée aux modes de déplacements doux.

Le coût total prévisionnel de l'aménagement du carrefour de Bonpas s'élève à 38,3M€, dont 24,8M€ ont été financés par le Département de Vaucluse, 7,5M€ par la Région Sud et 5M€ par l'État. Les études préparatoires pour ce projet ont aussi été cofinancées par la Ville d'Avignon, le Grand Avignon et le Département des Bouches-du-Rhône.



Ecrit par le 5 décembre 2025





Ecrit par le 5 décembre 2025



Ce à quoi va ressembler le carrefour de Bonpas fin 2027. © Département de Vaucluse

Vaucluse : les travaux prévus au mois de mai



Ecrit par le 5 décembre 2025



Rénovation énergétique dans les collèges, ouverture de la route vers le sommet du Mont Ventoux, ou encore travaux de chaussée à Coustellet. Quels travaux et interventions sont prévus par le <u>Département de Vaucluse</u> au mois de mai ?

Jusqu'en 2028, le Département de Vaucluse compte rénover les chaufferies qui ont plus de 20 ans dans 19 collèges pour de meilleures performances énergétiques. Un investissement qui s'élève à 3,8M€ dont 800 000 € financés par l'Etat via le Fonds Vert. Pour le moment, quatre établissements sont concernés : Alphonse Tavan à Montfavet, Clovis Hugues à Cavaillon, Paul Eluard à Bollène et Alphonse Silve à Monteux.

La route vers le sommet du Mont Ventoux, côté Sud (depuis Bédoin ou depuis Sault), qui était fermée depuis novembre dernier, a rouvert le vendredi 18 avril dernier. Ce mois-ci, c'est au tour de la route côté Nord (depuis Malaucène) de rouvrir. Les usagers pourront atteindre le sommet du Géant de Provence depuis la station du Mont Serein à partir du vendredi 16 mai.

Une partie de la RD900 va être refaite sur environ 700m au niveau du hameau de Coustellet, entre la pharmacie et le magasin Aldi. Les travaux auront lieu uniquement de nuit du lundi 12 au jeudi 15 mai, avec circulation alternée sur la RD900 et fermeture de la RD2.



Les chantiers en cours

- Aménagement d'<u>un carrefour giratoire entre les RD938 et RD977</u> au Crestet. Les travaux sont en cours et devraient durer jusqu'à fin juin.
- La déviation d'Orange entre le giratoire du Coudoulet et la route de Camaret. Les travaux sont en cours.
- Renouvellement de la couche de roulement au carrefour giratoire entre les RD28, RD146 et RD16 à Velleron. Les travaux seront réalisés durant les nuits des lundi 19 et mardi 20 mai. Une déviation locale sera mise en place.
- Réfection de chaussée sur la RD8 à Sainte-Cécile-les-Vignes et Cairanne. Les travaux prévus les mardi 20 et mercredi 21 mai.
- Réfection de chaussée sur la RD151 à Vaison-la-Romaine. Les travaux sont prévus les mardi 20 et mercredi 21 mai.
- Construction du <u>nouveau bâtiment Memento</u>, pôle des patrimoines de Vaucluse à Avignon. Le chantier est en train de se terminer. Le déménagement des Archives départementales démarrera en septembre, pour une mise en service et ouverture au public prévue en 2026.
- Extension du service 'Livre et Lecture' à Sorgues. Les travaux devraient s'achever le mois prochain.
- Construction de la nouvelle <u>Maison Départementale des Personnes Handicapées</u> (MDPH) à Avignon. Le chantier a débuté en septembre 2024 pour 18 mois.
- Réhabilitation du collège Lou Vignarès à Vedène. Les travaux de la phase 2 (restructuration et extension des bâtiments administratifs) vont se poursuivre jusqu'en septembre. Le chantier devrait s'achever début 2026.

Les travaux de la plaine sportive Saint-Gervais à L'Isle-sur-la-Sorgue ont débuté



Ecrit par le 5 décembre 2025



La première phase des travaux de la plaine sportive Saint-Gervais, située à L'Isle-sur-la-Sorgue, dont le financement a été approuvé en décembre dernier par le conseil municipal, a débuté le lundi 28 avril.

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue l'avait annoncé en décembre dernier : les travaux du projet de plaine sportive sur le site de Saint-Gervais devait débuter en avril 2025. C'est le 28 avril que le premier coup de pelle a été donné pour initier la première phase des travaux qui devraient s'étendre jusqu'au 1^{er} trimestre 2028.



Ecrit par le 5 décembre 2025



Gérard Gaillard, adjoint à la mairie en charge des sports, et Pierre Gonzalvez, maire de L'Isle-sur-la-Sorgue, étaient présents pour le lancement des travaux.



Ecrit par le 5 décembre 2025





Ecrit par le 5 décembre 2025



Ce à quoi devrait ressembler la plaine sportive après les travaux.

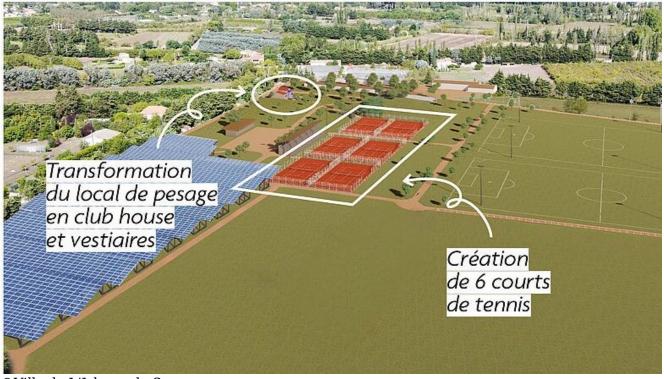
©Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

Avec ce projet, la municipalité souhaite renforcer sa position en faveur de la pratique sportive, la ville comptant une quarantaine de clubs sportifs et 6 500 licenciés. Cette plaine sportive a de multiples objectifs : regrouper dans un seul lieu des équipements structurants, développer de nouvelles disciplines qui ne bénéficient pas d'équipements sur le territoire à l'heure actuelle, et mutualiser les équipements accessoires aux pratiques sportives.

La première phase des travaux, qui devrait s'achever en août 2025, concerne la construction de six courts de tennis, quatre en résine et deux en gazon synthétique, ainsi que la réhabilitation du local de pesage en club house et vestiaires.

Phase 1.

Avril 2025 > Août 2025 : Création des Tennis



©Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

Découvrez le projet complet :

Isle-sur-la-Sorgue: 3 ans de travaux pour le projet de plaine sportive à Saint-Gervais



Ecrit par le 5 décembre 2025

Le futur Centre de la Couleur de Roussillon devrait voir le jour en 2027



<u>Alex Berger</u>, président de l'écomusée Ôkhra et porteur du projet du Centre de la Couleur de Roussillon, a réuni élus, professionnels, Roussillonnais et partisans du projet le jeudi 17 avril à Roussillon afin de restituer la 1ère étape de la constitution du projet, qui devrait prendre forme dans les années à venir.

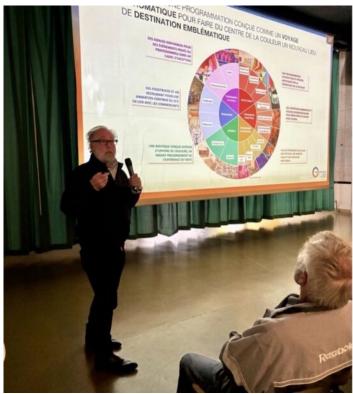
Le Centre de la Couleur de Roussillon, c'est un projet imaginé il y a une trentaine d'années lors de la naissance de l'écomusée <u>Ôkhra</u> pour relier ce dernier au <u>village de Roussillon</u> et au <u>Sentier des ocres</u> et faire des trois lieux une seule entité, un parcours touristique davantage ambitieux, rayonnant, précis et inclusif.

C'est en 2020, lorsque Gisèle Bonnelly, maire de Roussillon, demande à Alex Berger de prendre la



Ecrit par le 5 décembre 2025

présidence d'Ôkhra, que le projet commence à se concrétiser avec l'organisation de commissions de consultations avec les professionnels et les habitants du village. S'enchaîne la création du projet avec la naissance de l'<u>Organisation du Centre de la Couleur de Roussillon</u> (OCCR) et le lancement d'une étude de projet avec <u>Nova Consulting</u>, conseiller en stratégie spécialisé dans les secteurs de la culture, du sport, du tourisme et des marques.





Alex Berger a présenté la restitution du projet devant une salle comble. DR

Un projet aux multiples objectifs

Si le Centre de la Couleur de Roussillon a pour objectif principal de repenser l'avenir d'Ôkhra et de l'Usine Mathieu, mais aussi de proposer une offre touristique plus adaptée au village et à ses habitants, ainsi qu'aux visiteurs, le projet présente en réalité six objectifs importants.

« Le Centre de la Couleur, c'est le mariage entre la trinité Village-Sentier-Ôkhra. »

Alex Berger

La commune de Roussillon étant très prisée par les touristes, qu'ils soient français ou étrangers, durant



la période estivale, le premier objectif du projet serait d'optimiser les flux touristiques en développant une activité à l'année. Réguler les flux permettrait de mieux préserver le patrimoine, notamment le Sentier des ocres qui est menacé par l'érosion et est victime de son succès avec 400 000 visiteurs par an. Le projet vise aussi la mise aux normes de certains bâtiments vétustes et la réorganisation des espaces, l'évolution technologique, et ainsi, l'amélioration du séjour pour les visiteurs. Enfin, le projet devrait permettre une meilleure adéquation entre l'offre proposée à Roussillon et sa réputation. L'objectif serait, entre autres, de faire remonter la réputation de l'offre en restauration, le Pays d'Apt possédant une offre assez large, avec notamment quatre restaurants étoilés, dont trois à Bonnieux et un à Joucas.

Six piliers fondamentaux

Si l'écomusée Ôkhra constitue déjà un lieu de partage autour de l'ocre et de la couleur, le Centre de la Couleur, lui, continuera dans cette direction mais avec davantage d'envergure. Pour ce faire, le lieu rassemblera six éléments essentiels au rayonnement du village de Roussillon, du Parc Naturel Régional du Luberon, et plus largement du département de Vaucluse :

- L'histoire et le patrimoine : création d'une salle immersive afin de transmettre l'histoire du village et le patrimoine ocrier.
- L'art : plusieurs salles prévues pour des expositions thématiques autour de la Provence.
- Les sciences : la couleur ocrée à travers des explications scientifiques au sein d'une salle d'exposition qui, elle, sera permanente, interactive et pédagogique.
- L'environnement : projet de jardin des couleurs au sein du parc de l'actuel Ôkhra et la mise en place de potagers pédagogiques afin d'en apprendre davantage sur la biodiversité locale.
- Le côté ludique : des événements divertissants, des cinémas en plein air, des color runs, des jeux d'eau et de lumière, et bien d'autres animations.
- Le spectacle vivant : création d'un théâtre de verdure, une salle à la fois ouverte et fermée qui pourra être exploitée en hiver comme en été, dans un département où le théâtre est déjà bien ancré.

Des sites avec de nombreux atouts mais aussi des fragilités

Le Luberon est le premier bassin touristique du Vaucluse. Ainsi, l'offre doit être en accord avec la demande des visiteurs. Si le Sentier des ocres semble faire l'unanimité auprès des touristes, mais aussi des locaux, il présente de nombreuses fragilités à cause de l'érosion. L'écomusée Ôkhra, avec ses 26 000 visiteurs annuels, est lui aussi assez fragile, notamment à cause du manque d'équilibre économique. Des vulnérabilités que le Centre de la Couleur de Roussillon vise à renverser.

« Nous sommes la porte d'entrée vers le patrimoine des ocres. »



Alex Berger

Pour ce faire, Nova Consulting a établi un diagnostic complet du potentiel du Centre de la Couleur à travers de nombreux entretiens effectués auprès des acteurs clés du territoire. Le coût de la phase 1 de l'étude s'est élévé à plus de 80 000€. Cela a permis d'établir le contexte du projet, ses cibles, la concurrence et ses contraintes.



L'écomusée Ôkhra



Ecrit par le 5 décembre 2025



Le Sentier des ocres

©Hocquel A. - VPA

Un projet à 4,5M€

Le Centre de la Couleur de Roussillon se veut « un projet prudent et limité en coûts d'investissement, tout en proposant une programmation innovante », explique Alex Berger. Sur les huit prochaines années, 4 580 453€ devraient être investis au total, avec la création imminente d'une Fondation, l'OCCR étant pour le moment une association, qui devrait se faire au premier trimestre de 2026.

En attendant, une campagne de mécénat va être lancée dans les prochains mois. « On va essayer de séduire les entreprises mais aussi les personnes qui souhaitent investir dans ce projet, qu'elles soient en France ou à l'étranger », affirme le porteur du projet. Le dépôt des permis et des différents dossiers réglementaires devrait se faire d'ici la fin de l'année. De nombreux aménagements devraient être effectués dans les prochaines années comme la création d'une voie piétonne et d'une voie cyclable pour relier le village, le site de l'écomusée et le Sentier des ocres, mais aussi la création d'une liaison douce par navettes.



L'écomusée va se transformer d'ici 2027

Le site de l'écomusée Ôkhra devrait fermer au troisième trimestre de 2026 pour que les travaux puissent débuter et laisser place au Centre de la Couleur qui ouvrira ses portes au deuxième trimestre de 2027. Aujourd'hui, l'écomusée compte trois emplois et 26 000 visiteurs annuels, le Centre de la Couleur ambitionne de créer sept emplois supplémentaires, d'augmenter la fréquentation de +39%, soit un objectif de 54 000 visiteurs annuels.

Ce nouveau Centre devrait accueillir une exposition culturelle permanente autour de la couleur, une expérience immersive avec une scénographie interactive, un parcours nocturne avec spectacle lumineux durant la haute saison et la période des fêtes de fin d'année, un parcours extérieur végétalisé, un espace de restauration, une boutique avec des produits thématiques, une œuvre colorée monumentale en vitrail qui servira de passerelle entre les espaces intérieurs et extérieurs, mais aussi un service de visite avec audioguide pour créer un triangle touristique entre le village, le Sentier des ocres et le Centre de la Couleur. Une transformation titanesque qui va projeter les ambitions initiales d'Ôkhra encore plus loin.

Si le Centre de la Couleur va peu à peu prendre la place de l'écomusée, c'est une véritable marque qui va se créer et qui unira les trois sites : le Centre (actuel écomusée), le village et le Sentier des ocres. « Ce projet va voir le jour pour qu'on puisse construire ensemble l'avenir de Roussillon », conclut Alex Berger.



Ecrit par le 5 décembre 2025



©Vanessa Arnal / L'Echo du Mardi

Avignon : la Porte Magnanen fermée pendant plus d'un mois



Ecrit par le 5 décembre 2025

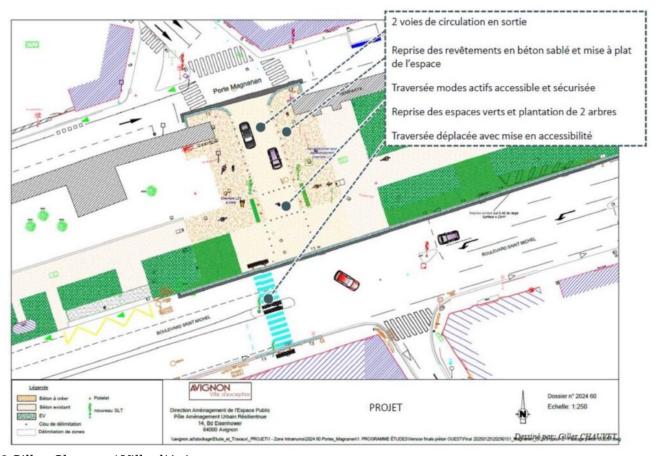


Dans le cadre de la requalification de la Porte Magnanen à Avignon, des travaux auront lieu du lundi 14 avril au vendredi 30 mai et vont entraîner des modifications de circulation.

Dès le lundi 14 avril, la Ville d'Avignon va procéder à l'aménagement de la Porte Magnanen dans le but de valoriser le patrimoine historique de la ville, de requalifier les espaces publics, et d'améliorer les déplacements pour les piétons et les vélos.

Les travaux prévoient la reprise des revêtements en béton sablé et une mise à plat de l'espace, la reprise des espaces verts, ou encore le déplacement de la traversée pour davantage d'accessibilité et de sécurité.





© Gilles Chauvet / Ville d'Avignon

Quel impact sur la circulation?

Pour que les aménagements se déroulent au mieux, la Ville se voit dans l'obligation de fermer la Porte Magnanen à la circulation pendant toute la durée des travaux. La rue Ninon Vallin sera inversée en sens Ouest vers Est.

Depuis la rue du Portail Magnanen, la sortie des remparts se fera à la porte Limbert via la rue Ninon Vallin inversée.



Ecrit par le 5 décembre 2025



©Ville d'Avignon